



Joueuse de rugby de première division : une activité dangereuse ?

Hélène Joncheray, Haïfa Tlili

► To cite this version:

Hélène Joncheray, Haïfa Tlili. Joueuse de rugby de première division : une activité dangereuse ?. STAPS : Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique, 2010, pp.37-47. 10.3917/sta.090.0037 . hal-01566448

HAL Id: hal-01566448

<https://insep.hal.science//hal-01566448>

Submitted on 21 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

High-Level Women's Rugby: a Dangerous Activity?

Joueuse de rugby de première division : une activité dangereuse ?

HÉLÈNE JONCHERAY • HAÏFA TLILI

RÉSUMÉ : Cette étude se base sur 197 questionnaires de joueuses de rugby de première division. Le sujet est celui du rugby féminin et de la dangerosité. Ces deux thématiques sont souvent associées. À la simple évocation de la pratique du rugby par des femmes, de nombreux individus pensent au danger. Si certains résultats n'incitent pas à la pratique de ce sport (75 % des joueuses disent avoir été blessées), des explications sont à rechercher sur le plan social. Luc Collard nous met sur la piste en avançant que la violence est perçue comme d'autant plus importante que « la perception du risque dans un sport donné est inversement proportionnelle à la maîtrise que l'on en a. Plus on est expert, moins le sport où l'on excelle paraît périlleux. Plus on est incompetent, moins le sport que l'on découvre paraît sécurisant » (Collard, 1998). De plus, il semblerait que la violence, qui reste une composante centrale de la pratique masculine (Elias & Dunning, 1986), ne s'exprime pas, dans le cas d'une pratique féminine, d'une manière qui soit socialement acceptable, comme si la tension autorisée chez les femmes était moindre.

MOTS CLÉS : rugby, joueuses, image, danger.

ABSTRACT: This paper is about women's rugby union and dangerousness, two themes which are often associated. Indeed, when women say they play rugby a lot of people instantly think about danger. The research is based upon 197 questionnaires filled out by rugbywomen who play in the french first division. If the analysis (using the Sphinx² software) of some results does not encourage women to start playing rugby (75 % of the players said they had been injured), social explanations have to be found. Collard (1998) helps us by affirming that "in a given sport, our perception of risk is inversely proportional to the skill we have for it". Furthermore, it seems that violence, which still is a central component of the men's game (Elias & Dunning, 1969), does not express itself in a satisfying way in the women's rugby, as if tension was not as easily accepted.

KEY WORDS: rugby union, women, image, danger.

ZUSAMMENFASSUNG : Ist Rugby für Spielerinnen der ersten Liga eine gefährliche Aktivität?

Diese Studie stützt sich auf 197 Fragebögen, die von Rugbyspielerinnen der ersten Liga ausgefüllt wurden. Wenn von Frauenrugby die Rede ist, denken viele an Gefahr. Da einige Resultate nicht für eine Ausübung dieses Sports sprechen (75 % der Spielerinnen sagen, dass sie schon verletzt waren), sind die Erklärungen auf sozialem Niveau zu suchen. Luc Collard zeigt uns, dass die Gewaltwahrnehmung sich verändert, denn "das Risikoempfinden in einer Sportart ist umgekehrt proportional zum Niveau, das

man besitzt. Je besser man einen Sport beherrscht, desto weniger gefährlich erscheint er. Je inkompetenter man ist, desto unsicherer fühlt man sich" (Collard, 1998). Außerdem scheint die Gewalt, die eine zentrale Komponente der männlichen Praxis bleibt (Elias & Dunning, 1986), bei der Praxis der Frauen nicht in einer sozial akzeptierbaren Form vorzukommen, als ob das Maß der erlaubten Aggressionen bei den Frauen geringer wäre.

SCHLAGWÖRTER : Rugby, Spielerinnen, Vorstellung, Gefahr.

RIASSUNTO : Giocatrici di rugby di prima divisione: un'attività pericolosa ?

Questo studio si basa su 197 questionari di giocatrici di rugby di prima divisione. Il soggetto è quello del rugby femminile e della pericolosità. Queste due tematiche sono spesso associate. Alla semplice evocazione della pratica del rugby da parte delle donne, numerosi individui pensano al pericolo. Se certi risultati non incitano alla pratica di questo sport (il 75 % delle giocatrici dicono di essersi infortunate), sono da ricercare delle spiegazioni sul piano sociale. Luc Collard ci mette sulla pista avanzando che la violenza è percepita tanto più importante quanto più « la percezione del rischio in un determinato sport è inversamente proporzionale alla padronanza che ne si ha. Più si è esperti, meno lo sport in cui si eccelle appare pericoloso. Più si è incompetenti, meno lo sport che si scopre appare rassicurante » (Collard, 1998). Di più, sembrerebbe che la violenza, che resta una componente centrale della pratica maschile (Elias & Dunning, 1986), non si esprime, nel caso di una pratica femminile, in una maniera che sua socialmente accettabile, come se la tensione nelle donne fosse minore.

PAROLE CHIAVE : giocatrici, immagine, pericolo, rugby.

RESUMEN : Jugadoras de rugby de primera división : ¿Una actividad peligrosa ?

Este estudio se basa en 197 cuestionarios realizados a jugadoras de rugby de primera división. La temática es el rugby femenino y la peligrosidad. Estas dos temáticas son comúnmente asociadas. Respecto a la simple evocación de la práctica de rugby por parte de mujeres, numerosos individuos piensan en el peligro. Si algunos resultados no incitan a la práctica de este deporte (75 % de jugadoras dicen haberse lesionado), las explicaciones deben buscarse en el plano social. Luc Collard nos entrega una pista adelantando que la violencia es percibida como más importante que "la percepción del riesgo en un deporte es inversamente proporcional al dominio que se tiene. Más se es experto, menos el deporte en el que se destaca parece peligroso. Más se es incompetente y el deporte que se descubre parece menos seguro" (Collard, 1998). Además, al parecer la violencia, que sigue siendo una componente central de la práctica masculina (Elias & Dunning, 1986), no se expresa, en el caso de una práctica femenina, de una manera que sea socialmente aceptable, como si la tensión autorizada en las mujeres fuera menor.

PALABRAS CLAVES : rugby, jugadoras, imagen, peligro.

1. INTRODUCTION

A la simple évocation de la pratique du rugby, de nombreux individus pensent au danger. La connexion semble d'autant plus forte lorsque les joueurs sont des joueuses. Le colonel Crespin, directeur des sports en 1969, affirmait : « le rugby est contre-indiqué pour les joueuses filles et les femmes pour des raisons physiologiques évidentes. Cette pratique pré-

sente des dangers sur le plan physique et sur le plan moral. Aussi, je vous demande instamment de ne pas aider le rugby féminin ». Les règles de ce sport étant les mêmes à des niveaux équivalents et les femmes jouant contre des femmes, est-ce que « leur » rugby est plus dangereux et si oui, pourquoi ? En d'autres termes, existe-t-il des caractéristiques strictement féminines à leur pratique, qui rendraient cette dernière dangereuse ? Est-ce que

ce danger est associé à la santé des femmes ou, comme le disait déjà Pierre de Coubertin en 1912, au spectacle produit ? « Techniquement, les footballeuses ou les boxeuses qu'on a (...) tenté d'exhiber ça et là ne présentent aucun intérêt, ce seront toujours d'imparfaites doublures (...). Si les femmes sportives sont soigneusement dégagées de l'élément spectacle, il n'y a aucune raison de les proscrire. On verra ce qui en résulte. » Autrement dit, est-ce un danger « corporel » ou « social » ? Ou encore, est-ce plus simplement lié à une méconnaissance de l'activité et donc de sa logique qui mène à une interprétation erronée du spectacle ?

Les études sociologiques concernant les joueuses de rugby en France sont peu nombreuses (Vincent, 2005). En 2005 et 2007, deux ouvrages leur ont été consacrés et proposent une biographie d'une vingtaine de joueuses de l'équipe nationale (Chubilleau, B. 2007 et Corty, J. & Pinilla, Y. 2005). Plus connues et plus anciennes sont les études concernant les mères ou les femmes des joueurs (Saouter, A. 1995, 2000, 2001). Au-delà des représentations communes ainsi que du difficile lien entre les femmes et la pratique du rugby, souvent qualifiée de masculine, il est un fait que les femmes et/ou mères des joueurs sont nettement plus nombreuses que les joueuses. Toutefois, suite à la dernière Coupe du Monde de rugby organisée par la France en 2007, la Fédération Française de Rugby (FFR) a enregistré une hausse de 35% de ses licenciés, y compris dans les sections féminines. Même si, aujourd'hui encore, les joueuses constituent uniquement 2 à 3% des licenciés, elles ont donc également vu leur nombre augmenter. Leur pratique, en compétition, est répartie au sein de trois divisions qui comptabilisent 12 500 licenciées. Même si les chiffres restent faibles comparés à ceux des joueurs (11 niveaux de compétition pour

340 000 licenciés), les statistiques des joueuses ont suivi, proportionnellement, l'augmentation des licenciés liée à cet événement mondial. La population des joueuses augmentant et le nombre d'études à leur sujet restant faible, cet article a pour objectif de « démasquer » les caractéristiques sociales des femmes qui pratiquent le rugby et d'étudier la notion de dangerosité. Dans une première partie, nous présenterons le cadre théorique ainsi que la méthodologie choisie, puis dans un deuxième temps nous définirons socialement la population des joueuses de rugby de première division. La troisième partie traitera de la notion de dangerosité de cette pratique, du point de vue des joueuses mais également de leur entourage ainsi que d'acteurs du monde du rugby.

2. CADRE DE L'ÉTUDE

« Moi aussi, je croyais le rugby trop dangereux pour les femmes. Mais on se fait des idées fausses parfois ». Cette phrase prononcée en 1989, année de la révolution de la FFR car année où les femmes y ont été acceptées, est celle d'Albert Ferrasse, son Président de l'époque. Dans un milieu où la quête pour l'égalité des droits impliquait une évolution du regard des hommes, la révolution fut lente et tardive. A titre comparatif, la Fédération Française de Football (FFF) avait ouvert ses portes aux joueuses en 1979. Les premières équipes de rugby constituées de femmes sont nées dans les années 1960. En 1970, deux ans avant le premier Championnat de France féminin, l'Association Française de Rugby Féminin avait été créée. 1984 est l'année de naissance de la Fédération Française de Rugby Féminin, qui perdura cinq ans. Aujourd'hui, la FFR fait toujours partie des fédérations peu féminisées, au même titre que la FFF (3% de licenciées, soit 60 000 joueuses)¹.

1. A titre comparatif, 80% des licenciés de la fédération française de gymnastique, soit 245 000 licenciés sont des femmes, elles sont 27.5% (150 000) au sein de la fédération française de judo.

Les raisons actuelles de la résistance à la pratique de certains sports par des femmes ne sont plus tout à fait similaires à celles évoquées au début de la pratique sportive féminine. Ainsi, même si au XIX^{ème} siècle la peur que la femme se masculinise était déjà très présente, y étaient associées des craintes liées à l'émancipation, à l'indépendance au sens strict du terme. En 2005, Pringle (2005, p. 265) écrit au sujet des femmes qui pratiquent des sports de « contact agressifs comme le rugby (...) qu'elles peuvent être considérées comme des agents de la résistance contre la domination masculine ». Sans pour autant adopter un point de vue féministe (Louveau, Birrell & Richter, 1987; Nelson, 1994), la pratique du rugby par les femmes ne laisse pas indifférent car elle semble perturber l'hégémonie masculine dans le monde sportif : « L'association gestuelle du rugby et du sport féminin est répulsive » (Dubosq, P., 1998). Pringle (2008, p. 81) rappelle que les études de Donnelly & Young (1985) et Sheard & Dunning (1973) décrivaient les clubs de rugby comme une sorte de chasse gardée des hommes soutenue par une forme de masculinité caractérisée par des manifestations d'adresse physique, de rudesse, de violence et de chansons misogynes.

Au-delà des perceptions ou encore des représentations, le chercheur doit avoir à sa disposition des indicateurs fiables pour établir qu'un sport est plus violent qu'un autre, pour que son point de vue dépasse celui d'un simple spectateur assis dans les tribunes d'un stade, ou encore celui d'un joueur prêt à plaquer un adversaire (eux-mêmes influencés par leur propre perception, le contexte socioculturel, les enjeux du moment). La définition de la logique d'un sport est donc un élément supplémentaire accessible au chercheur. Notons, par exemple,

que Pringle définit le rugby comme un sport de « contact agressif ». Nous le définissons comme un sport collectif de combat car, contrairement aux sports de combat, le rugby est un sport collectif où « la cible-enjeu n'est jamais le corps de l'adversaire. Le joueur qui blesse volontairement un opposant est sévèrement sanctionné, parfois même exclu du jeu. » (Parlebas, p. 172-173). Pour autant, « il arrive que les joueurs fassent plus que percuter leurs assaillants. Ils peuvent s'agripper à eux, les plaquer au sol, les immobiliser physiquement, seuls ou à plusieurs. Le sport n'ignore pas complètement ce type d'agressivité mais s'arrange pour ne pas trop le faire durer : le rugbyman doit lâcher son ballon dès qu'il est plaqué... Remarquons que tous les sports utilisant ce type d'agression sont désignés ipso facto comme des sports de combat dans le langage courant » Collard (p. 77). Rugby et danger sont donc deux thématiques souvent associées. Pourtant, le rugby est une activité où les risques sont à enjeux strictement compétitifs, c'est-à-dire symboliques et non corporels. La violence y est édulcorée. Sur les terrains, des images laissent à croire que le rugby est dangereux car sorties du contexte, les actions d'un match de rugby apparaissent violentes : « Tout match de rugby est violent, si on en juge d'après les normes de la vie quotidienne » (Augustin et Garrigou, 1985). Sont confondues les perceptions des joueurs et les sensations des spectateurs. Pour établir la dangerosité d'un sport, l'un des indicateurs les plus précis, même s'il présente des biais comme celui de ne pas comptabiliser toutes les blessures, est celui des déclarations d'accidents (Collard, 1997, p. 83). En neutralisant la variable du nombre de pratiquants, le rugby² est moins « accidentogène » que le cyclisme ou l'équitation (Collard, 1998).

2. En 2007, la Fédération Française de Rugby annonçait 16 000 accidents pour 250 000 pratiquants.

3. MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à ces différentes interrogations, les méthodes quantitative et qualitative ont été utilisées. 197 questionnaires furent récoltés auprès de joueuses de première division et 15 entretiens semi-directifs réalisés avec des employés et bénévoles de la FFR ayant joué ou jouant au rugby. Les questionnaires ont été distribués au sein de la première division féminine qui est constituée de deux élites : le Top 8 ou élite 1, comprenant huit clubs, et l'élite 2, appelée Challenge Armelle Auclair (16 clubs). Les huit clubs de l'élite 1 ont répondu positivement à l'enquête en renvoyant des questionnaires remplis. Il fut plus difficile de toucher l'élite 2, où cinq clubs sur 16, soit un tiers, ont retourné des questionnaires. L'échantillon total de 197 questionnaires correspond à plus d'un tiers de la population des joueuses de première division de l'époque (2008). Le questionnaire comprenait près de 80 questions, fermées dans leur majorité. Plusieurs sujets étaient abordés : l'arrivée, l'expérience et l'implication des joueuses dans le milieu rugbystique (âges, niveaux, lieux), leur passé sportif ainsi que les interruptions de la pratique, les types de blessures contractées ou encore les personnes qui les avaient incitées à pratiquer (ou non) le rugby. Le questionnaire avait été présenté à l'ensemble des entraîneurs des équipes de première division au cours d'une réunion à la fédération. Ces derniers avaient donné leur accord quant à la passation. Le logiciel *Le Sphinx*² fut utilisé pour traiter les résultats. Les entretiens semi-directifs ont permis d'interroger 11 hommes et quatre femmes de statuts variés : joueur et joueuse amateur, entraîneur, arbitre, manager, tous licenciés à la FFR. Le sujet de la pratique du rugby par des femmes était l'un des thèmes abordés. Un guide d'entretien semi directif proposait plusieurs thématiques : i) leur opinion concernant l'évolution de l'activité rugby en France et dans le monde ; ii) les changements vécus concernant le passage de l'amateur-

risme au professionnalisme ; iii) leur point de vue sur la pratique du rugby par les femmes ainsi que le jeu produit ; iv) l'influence des médias sur le rugby professionnel. Les entretiens ont été retranscrits et une analyse thématique a été réalisée.

Le statut de joueuse de rugby d'un des deux chercheurs a facilité la prise de rendez-vous avec certains membres de la FFR ainsi que la passation des questionnaires. Toutefois, cet avantage a pu constituer un biais, notamment lors des entretiens. En particulier lorsque la question de la pratique du rugby par les femmes était abordée. Les résultats présentés et discutés ci-dessous sont ceux d'un échantillon précis et même si ils peuvent donner des pistes pour de futures recherches, ils ne peuvent pas être généralisés.

4. RÉSULTATS

4.1. Les caractéristiques sociales des joueuses de rugby et leur passé sportif

Le profil type de la joueuse de rugby est une étudiante de niveau Bac+3, célibataire, âgée de 25 ans en moyenne qui consacre environ cinq heures par semaine au rugby tout en habitant à presque 40 kilomètres du terrain d'entraînement. L'échantillon contient plus de joueuses évoluant à l'avant qu'à l'arrière (respectivement 60% et 40%). Comme l'ont confirmé les statistiques sur le plan national (les femmes représentent 3% des joueuses mais 9% des dirigeants), elles ont, plus fréquemment que les hommes, des activités autres que celle de joueuse : 21% ont une implication au sein du club, éducatrice le plus souvent. 66% des joueuses disent regarder tous les matches de l'équipe de France (masculine), la moitié lit le *Midi Olympique*.

Les motifs principaux des joueuses dans la pratique du rugby sont l'esprit d'équipe, la compétition et la dépense physique. Le risque est cité par moins de 4% d'entre elles, ce qui représente sept joueuses. Ce n'est donc pas une

notion qui les attire. Ce résultat peut être expliqué par leur niveau. Comme Collard (1998, p. 28) l'a démontré, « la perception du risque dans un sport donné est inversement proportionnelle à la maîtrise que l'on en a. Plus on est expert, moins le sport où l'on excelle paraît périlleux. Plus on est incompetent, moins le sport que l'on découvre paraît sécurisant ».

En moyenne, les joueuses ont débuté la pratique du rugby à 20 ans, avec une fourchette allant de trois à 35 ans. 42% ont chaussé pour la première fois leurs crampons entre 15 et 19 ans et 41% entre 20 et 24 ans. Concernant les activités physiques pratiquées avant le rugby, 93% des joueuses en ont eu au moins une. Malgré une arrivée tardive au rugby, 71% des joueuses disent avoir débuté la pratique sportive à 12 ans et moins (9 ans en moyenne), la majorité en compétition (74.7%). Leurs origines sportives sont très variées, le handball est la pratique la plus citée (42 fois) puis viennent à parts égales l'athlétisme, la natation, le tennis, le basket-ball et la gymnastique. Le volley-ball, le judo, la danse, l'équitation et le football sont cités par une joueuse sur dix environ. Par ailleurs, très peu ont pratiqué des activités parodiques ou folkloriques, qui pour Louveau et Davis (1999, p. 119) justifient le choix du rugby par des femmes : « Ce n'est certainement pas un hasard si voulant pratiquer la boxe ou la lutte, le football ou le rugby, les femmes sont d'abord passées par des pratiques parodiques ou folkloriques suggérant à travers ces spectacles davantage la simulation que l'authenticité (malgré elles le plus souvent). On ne saurait se comporter aisément dans des pratiques qui participent pleinement de l'identité de l'autre ». Ce sont même, au contraire, des activités que les joueuses n'aimeraient

pas pratiquer. La danse est le sport le plus cité : 51 fois, puis viennent le football (47 fois), le basket-ball (30 fois), la gymnastique (28 fois), la natation (27 fois) et le golf (24 fois).

Si les joueuses n'ont pas décidé de débiter la pratique du rugby pour les risques encourus mais pour l'esprit d'équipe, la compétition et la dépense physique que ce sport propose, qu'en est-il des conséquences de leur pratique ?

4.2. Rugby féminin et danger ?

4.2.1. Interruptions de la pratique et raisons

À la question « Avez-vous interrompu la pratique du rugby ? », 35% des joueuses répondent par la positive. Les raisons évoquées sont les blessures (31%), puis à parts égales (15%) une grossesse et l'absence d'équipe féminine près de leur lieu de résidence. La durée des arrêts cumulés est en moyenne de quatre à cinq mois. Ces chiffres concernent notamment des blessures mais surtout une interruption de la pratique. Ainsi, par la suite, en demandant aux joueuses si elles avaient déjà été blessées, 77% répondent positivement. Pike (2005, p. 201) trouve des résultats similaires et explique que les sportives « donnent la priorité à la participation sportive plus qu'au bien-être corporel » et jouent donc quand elles sont blessées (Sabo, 1986 et Nixon, 1993). Pour répondre à la question de la dangerosité de la pratique du rugby par des femmes, l'objectif est de pouvoir comparer ces résultats à des études antérieures (à la fois chez les femmes, pour renforcer ce travail, et chez les hommes, à titre comparatif). La difficulté est que ces études sont peu nombreuses, ainsi aucune donnée n'existe, à notre connaissance, sur le plan statistique chez les femmes en France³. Toutefois, une analyse présentant les

3. Aux États-Unis, des études ont été faites sur ce sujet, notamment sur les blessures aux genoux : Levy, A.-S., Wetzler, M.-J., Lewars, M. and Laughlin, W. (1997) Knee Injuries in Women Collegiate Rugby Players, *The American Journal of Sports Medicine* 25, pp. 360-62 ; Wetzler, M. J. and Co. (1996) A Retrospective Study of Cervical Spine Injuries in American Rugby, 1970 to 1994, *American Journal of Sports Medicine* 24, pp. 454-58 ; Sankey, A. and Co. (2008) The Epidemiology of Ankle Injuries in Professional Rugby Union Players, *American Journal of Sports Medicine* 36, pp. 2415 - 24. Également en Angleterre : Brooks, J. Fuller, C., Kemp, S., Reddin, D. (2005) Epidemiology of injuries in English professional rugby union: Part 1 match injuries, *British Journal of Sports Medicine*, 39, pp. 757-766 ; Dallalana, R. J. and Co (2007) The Epidemiology of Knee Injuries in English Professional Rugby Union, *The American Journal of Sports Medicine* 35, pp. 818-30.

types de blessures chez les joueurs de Top 14 et Pro D2 (les deux premières divisions masculines) a été effectuée en 2006 par la Ligue Nationale de Rugby. Elle propose un classement des blessures en fonction de leur type : traumatismes des membres inférieurs, supérieurs, du tronc et de la tête. En comparant ces résultats à ceux trouvés chez les femmes, nous constatons une répartition très proche de leurs blessures. On ne peut donc pas dégager sur ce point de spécificité liée au genre. Il reste toutefois la question non plus du type de blessure mais de la quantité de blessures, à laquelle nous n'avons pas de réponse puisqu'aucune enquête n'a été faite à ce sujet.

Outre la difficulté du codage, et au-delà du fait que le nombre de blessures augmente avec les heures d'entraînement et le niveau de jeu, nous nous sommes demandé si la quantité de blessures dépendait du poste occupé. Nous n'avons pas observé de différence significative entre le poste occupé (avant/arrière) et la quantité de blessures. Toutefois, la recherche révèle que les rares fois où les arrières ont joué à l'avant, elles ont été la plupart du temps blessées.

Sans études réellement similaires chez les hommes à ce sujet, existe-t-il des caractéristiques féminines à leur pratique qui pourraient être synonymes de danger ?

4.2.2. Des caractéristiques strictement féminines ?

Dans leur majorité, les joueuses ont été impliquées très tôt dans une pratique sportive, 75% d'entre elles à l'âge de 12 ans (9 ans en moyenne), la majorité en compétition (75%). En moyenne, elles ont commencé la pratique du rugby à 20 ans en club, les réponses variant de 3 à 35 ans, 42% entre 15 et 19 ans, 41% entre 20 et 24 ans. 143 joueuses sur 197, soit 72.6%, ont débuté le rugby après 16 ans. Ce résultat est tout à fait opposé aux chiffres des licenciés de la FFR, où plus de deux tiers des joueurs commencent la pratique du rugby avant 16 ans. De plus, la moitié des joueuses (108) n'a pas joué à un autre niveau. Elles ont

donc, en club, débuté en première division, ce qui est le plus haut niveau français, 21.3% des joueuses ayant connu la 2^{ème} division et 31.5% la 3^{ème} division. Or, les niveaux de jeu et d'engagement ainsi que les règles sont différents d'une division à une autre. Le passage de la 3^{ème} division à la 1^{ère} division et le fait de débiter le rugby en 1^{ère} division sont des facteurs de risque de blessure importants. Ainsi, par l'intermédiaire de l'analyse du questionnaire, nous avons constaté que malgré une seule « division » d'écart, plus le niveau augmente, plus le pourcentage de joueuses blessées augmente (54% pour les joueuses de l'élite 1 contre 45% pour les joueuses de l'élite 2). De la même façon et sans grande surprise, plus le nombre d'heures d'entraînement augmente, plus les joueuses sont susceptibles d'être blessées (Howe, 2001). Les premiers pas, rapidement réalisés dans un club de première division, peuvent s'expliquer par les raisons évoquées par les joueuses lorsqu'elles choisissent un club : la proximité géographique (31%) et la connaissance de joueuses déjà inscrites dans ce club (30%).

Même si leur passé sportif est souvent riche, débiter un sport à son plus haut niveau peut constituer un facteur aggravant. L'analyse des résultats montre que malgré une division d'écart (Elite 1 et 2), la corrélation est positive entre le niveau de jeu, le nombre d'heures d'entraînement et les blessures. Pour finir, malgré des débuts tardifs, les joueuses font rapidement leurs premiers pas à un haut niveau, ce qui ne semble pas être une spécificité française (Mickael and Co. 2003).

Malgré ces quelques pistes de réponse, nous ne disposons pas d'éléments concrets qui nous permettraient d'affirmer que le rugby féminin est plus dangereux que le rugby masculin. Nous tenterons de comprendre pourquoi la résistance à la pratique du rugby par les femmes persiste et si elle provient de connaissances proches (famille, amis) ou d'acteurs du rugby ?

4.3. L'entourage des joueuses

4.3.1. La famille

Par l'intermédiaire des questionnaires, nous avons interrogé les joueuses quant aux personnes qui leur auraient conseillé et/ou déconseillé la pratique et les raisons évoquées. Jusqu'à 16 ans, les résultats montrent que l'implication d'un membre de la famille dans l'activité favorise la pratique du rugby. En réalité, la famille pratique un double jeu, ayant à la fois un rôle important pour inciter les joueuses à jouer au rugby mais aussi pour leur déconseiller de le faire. Ainsi, alors que 55% des joueuses ont un membre de la famille impliqué dans la pratique rugbystique (le père le plus souvent), le lien semble solide car 44% estiment que c'est le milieu familial qui les a influencées, avant les amis (18%). La famille se retrouve également en tête quant aux personnes qui ont encouragé les joueuses à pratiquer (64%), les pères se distinguant là encore. Ce processus de transmission familial, plus précisément paternel, a déjà été mis en évidence par Louveau (1986) puis repris par Mennesson (2005). Toutefois, la moitié des joueuses (48%) disent que des personnes leur ont déconseillé la pratique (le plus souvent la famille, et plus précisément les mères ou les grands-parents) et les raisons évoquées sont les suivantes : 64 joueuses sur 86 rapportent des propos relevant de la peur (32 réponses), des blessures (38), du danger (12), de la violence (5), de la brutalité des chocs (3), des contacts (9) et du risque (2). 22 joueuses écrivent que leur entourage leur a dit que « le rugby n'est pas un sport pour les femmes ». Quatre joueuses parlent d'une « image négative du rugby », deux d'un « manque de connaissance du milieu » et d'un « manque de temps pour la vie professionnelle ou personnelle ». Enfin, la famille se démarque parmi les individus qui ont déconseillé la pratique avec 80% des réponses. Celles-ci rejoignent les résultats de Young et White (1995, p. 45) : « La construction sociale des blessures sportives est liée à la

reproduction de la force masculine ». Les blessures, quand elles marquent, sont plus difficilement acceptées lorsque le corps est celui d'une femme que celui d'un homme. Comme le précise Mennesson dans son ouvrage *Etre une femme dans le monde des hommes* (2005, p. 78), "non seulement, les mères n'incitent pas leurs filles à s'engager dans une pratique sportive compétitive, mais elles font preuve de réserve, tout au moins au début, à l'égard d'un sport "masculin" ». Nous nous sommes également demandé s'il y avait une dépendance en fonction du poste occupé ou de l'implication de la famille. On pourrait par exemple imaginer que l'on déconseillerait plus facilement le rugby à une joueuse évoluant à l'avant qu'à l'arrière, ou encore que si un membre de la famille était impliqué, sa pratique serait plus facilement acceptée. Ces deux pistes se sont révélées infondées. La dépendance n'est pas significative en fonction du poste occupé (avant/arrière) ni en fonction de l'implication de la famille dans la pratique. Ceci peut se comprendre car la majorité des individus cités parmi ceux qui ont déconseillé la pratique sont les mères et les grands-parents (peu impliqués dans la pratique, la très grande majorité déconseille par peur des blessures, de la violence). Seraient-ils donc trop sensibles au risque lié à la « violence » ? La difficulté de définition ou de perception du rugby justifie la position des mères. En effet, la méconnaissance de l'activité engendre un décryptage brouillé du spectacle proposé. Il est plus compliqué de comprendre la position des pères, pratiquants, qui eux connaissent l'activité. En réalité, si les joueuses disent que leur père a influencé leur inscription en club, il semblerait qu'il ne se prononce pas ouvertement pour leur conseiller ou déconseiller la pratique du rugby.

4.3.2. Les acteurs du rugby

Le sujet traitant du rugby et des femmes constituait l'un des sujets abordés. Nous avons identifié deux thèmes principaux : la peur que

la femme se masculinise, dans un monde où le corps de la femme sportive est encore surtout apprécié pour ses activités esthétiques et expressives (Mennesson, 2000) - « Je veux qu'elles gardent cette spécificité d'être plus gracieuses et naturelles. Enfin j'aimerais et ce qui m'embêterait le plus, c'est qu'on ait des femmes qui se mettent à la musculation pure et dure pour devenir, comment dire, le plus près des hommes, il faut qu'on garde cette différence avec votre grâce et votre envie » (entretien n°1), « C'est vrai ce n'est pas la même morphologie, ce n'est pas la même attitude, ce n'est pas la même mentalité que peuvent avoir les garçons par rapport aux phénomènes d'affrontement, cette espèce d'agressivité, entre guillemets, je préfère le mot combativité que l'on perçoit chez les garçons, ce n'est pas tout à fait la même » (entretien n°4) - et l'incitation, voire l'obligation pour les femmes de jouer au rugby « féminin » : « Par contre, ce que je crois, c'est que les filles, elles ont à choisir leur rugby. Il ne faut pas qu'elles essayent de vouloir jouer comme les garçons, il faut trouver sa spécificité, et il y en a une, une spécificité féminine selon moi » (entretien n°3), « Ça ne me paraît pas être le même jeu, il n'y a pas d'affrontement. C'est du jeu latéral, plus clair, plus intelligent et plus beau. Je ne vois pas pourquoi le rugby ne serait pas contrôlé par l'intelligence féminine, parce que ce sport, c'est avant tout un sport d'intelligence, pas un sport de contact permanent. Je veux dire que c'est plus basé sur des évitements il y a plus d'évitements que d'affrontements » (entretien n°5). En d'autres termes, les femmes ont le droit de jouer au rugby, mais selon les principes de la féminité (Birrell et Richter, 1987). Carle et Nauright (1999) et Howe (2003) ont montré que lorsque les femmes jouent au rugby, leurs performances sont perçues comme déviantes (le cas de mères dans notre recherche) ou non féminines (la peur des acteurs du rugby). Pourtant, les joueuses interrogées ne portent pas d'intérêt à l'esthétique du geste mais au jeu (plaisir de l'affrontement). Elles

sont intéressées par la logique du rugby, par le jeu en tant que tel, qui est le même pour les hommes et pour les femmes. Contre leur gré, les joueuses semblent placées dans une situation de double contrainte (Bourdieu, 1998, p. 74) où, « si elles agissent comme les hommes, elles s'exposent à perdre les attributs de la féminité ; si elles agissent comme des femmes, elles apparaissent incapables et inadaptées à la situation ».

5. CONCLUSION

Des éléments similaires de réponse sont retrouvés dans les travaux de Pruhomme-Poncet (2000, p. 176) au sujet des footballeuses : « Ce n'est donc pas dans un souci d'explicité et affirmé d'égalité des sexes que les footballeuses tendent à se conformer au modèle masculin, accèdent progressivement au cours du siècle aux mêmes compétitions que les hommes, avec les mêmes règlements, au sein d'une même fédération qui était initialement hostile à la pratique féminine. Cette tendance n'est-elle pas la conséquence de la logique même du sport en général et du football en particulier ? En effet, « la pratique sportive de la femme se développe sur les mêmes modèles que la pratique sportive de l'homme », qui est à la recherche de la maîtrise d'une seule et même technique universelle, standardisée, iso sexuée. Toutefois, on ne peut cacher la place tout à fait particulière des femmes dans le monde du football. Quelle est alors la particularité du football dit féminin ? La spécificité du football pratiqué par les femmes ne résiderait-elle et ne transparaîtrait-elle qu'à travers le regard que l'on porte sur lui, qu'à travers les préjugés culturels, malgré les transformations des rôles féminins et masculins. »

Si chez les mères des joueuses, la peur des blessures corporelles est l'un des freins à leurs encouragements envers la pratique de leurs filles, les acteurs du rugby semblent plus sensibles au spectacle proposé. Même si tout est fait au rugby pour que la « dangerosité » - la gravité des conséquences de l'accident - soit proche de

zéro, la méconnaissance de la pratique fait qu'elle reste encore considérée comme violente.

En conclusion, outre le fait qu'« il existe un lien profond et durable entre les hommes, les masculinités et le sport » (Laberge et McKay, p. 239), il semblerait que la violence « dans les règles », qui reste une composante centrale au rugby (Elias et Dunning, 1986), ne s'exprime pas d'une manière socialement acceptable dans le cadre d'une pratique féminine, comme si la tension autorisée chez les femmes était moindre. Le développement du touch rugby ainsi que de la pratique en milieu scolaire (seules 3% des joueuses de notre échantillon avaient joué au rugby à l'école) semblent être de bon augure pour assurer l'arrivée plus massive des femmes à la pratique du rugby, de manière progressive et « douce », leur envie de jouer au rugby comme tout un chacun n'étant pas toujours entendue.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGUSTIN, J.-P. & GARRIGOU, A. (1985). *Le rugby démanté*, Essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables. Bordeaux, Le Mascaret.
- BIRRELL, S. J., & RICHTER, D. M. (1987). Is a diamond forever? Feminist transformations of sport. *Women's Studies International Forum*, 10, 395-409.
- BOURDIEU, P. (1998). *La domination masculine*. Paris, Editions du Seuil.
- CARLE, A., & NAURIGHT, J. (1999). Crossing the line: Women playing rugby union. In T. Chandler & J. Nauright (Eds.), *Making the rugby world: Race, gender, commerce*. London: Frank Cass & Co, pp. 128 à 148.
- CHUBILLEAU, B. (2007). *La grande histoire du rugby au féminin*. Périgord, La Lauze Editions.
- COLLARD, L. (1998). *Sports, enjeux et accidents*. Paris, Pratiques corporelles, PUF.
- COLLARD, L. (1997). Approche sociologique des sports à risque. *Revue Internationale des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique*, STAPS. Editions AFRAPS, n°44, 83 à 96.
- CORTI, J. & PINILLA, Y. (2005). *Des filles en ovalie*. Paris, Atlantica.
- DONNELLY, P. & YOUNG, K. (1985). Reproduction and transformation of cultural forms in sport - a contextual analysis of rugby. *International Review of the Sociology of Sport*, 20, 19-38.
- DUBOSO, P. (1998). *Rugby, parabole du monde*. Paris, L'Harmattan.
- DUNNING, E. (1994). Sport as a male preserve: Notes on the social sources of masculine identity and its transformations. In S. Birrell & C. Cole (Eds.), *Women, sport, and culture*. Champaign, IL: Human Kinetics, pp. 163-179.
- HARRIS, J. (2005). The Image Problem in Women's Football. *Journal of Sport & Social Issues*, Vol. 29, No. 2, 184-197.
- HOWE, D. (2001). An ethnography of pain and injury in professional rugby union. The case of Pontypridd RFC. *International Review for the Sociology of Sport*, No. 36, 289-303.
- LABERGE, S. & MACKAY J. (2006). Sport et masculinités. *CLIO. Histoire, femmes et société*, No. 23, 239-267.
- LOUVEAU C. & DAVISSE, Y. (2006). *Sport, école et société, la différence des sexes*. Paris, L'Harmattan.
- LOUVEAU, C. (1986). *Talons aiguilles et crampons alu, les femmes dans les sports de tradition masculine*. Paris, INSEP.
- MENNESSON, C. (2005). *Etre une femme dans le monde des hommes*. Paris, L'Harmattan.
- MENNESSON, C. (2002). Rapports sociaux de sexe et identités : le cas des femmes investies dans des sports « masculins ». *UTINAM*, 5, 173-198.
- NELSON, M. B. (1994). *The stronger women get, the more men love football: Sexism and the American culture of sports*. New York, Harcourt Brace & Company.
- NIXON, H. (1992). A social network analysis of influences on athletes to play with pain and injuries. *Journal of Sport and Social Issues*, 16, 127-135.
- PARLEBAS, P. (1986). *Éléments de sociologie du sport*. Paris, PUF.
- PIKE, E. (2005) Doctors just say "rest and take ibuprofen": A Critical Examination of the Role of 'Non-Orthodox' Health Care in Women's Sport, *International Review for the Sociology of Sport* (40/2), pp. 201-219.
- PRINGLE, R. (2008). The stronger women get the more men get confused: Men's interpretations of women's rugby. In C. Obel, T. Bruce & S. Thompson (Eds.) *Outstanding: Research about women and sport in New Zealand*. Hamilton, Wilf Malcolm Institute of Educational research, pp. 79-94.
- PRINGLE, R. (2005). Masculinities, Sport, and Power, A Critical Comparison of Gramscian and Foucauldian Inspired Theoretical Tools, *Journal of Sport & Social Issues*, Vol. 29, No. 3, 256-278.

- PRUHOMME-PONCET, L.** (2000). Identité du sport dit « féminin » à travers l'exemple du football in Fauché, Callède, Lescot & Laplagne, *Sport et Identités*. Paris, Espace et Temps du Sport, L'Harmattan.
- SAOUTER, A.** (2005). Etre rugby, ou à propos d'une sociabilité de chair, Rugby : un monde à part ? In O. Chovaux & W. Nuytens, *Rugby : un monde à part ? Enigmes et intrigues d'une culture atypique*. Arras, Artois presses université.
- SAOUTER, A.** (2001). « L'espace homosexué du rugby : le masculin en questions ». *Les cahiers du genre*, 29, 83-100.
- SAOUTER, A.** (2000). « Etre rugby » *Jeux du masculin et du féminin*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- SAOUTER, A.** (1995). « Lamaman et la putain. Les hommes, les femmes et le rugby. » *Terrain*, 25, 23-34.
- SABO, D.** (1986). Pigskin, patriarchy and pain. *Changing Men: Issues in Gender, Sex and Politics*, 16, 24-25.
- VINCENT, J.** (2005). Le rugby féminin : un rugby à part entière ou un monde entièrement à part ? in O. Chovaux & W. Nuytens, *Rugby : un monde à part ? Enigmes et intrigues d'une culture atypique*. Arras, Artois presses université, 151-174.
- YOUNG, K. & WHITE P.** (1995). Sport, Physical Danger, and Injury: The experiences of Elite Women Athletes. *Journal of Sport & Social Issues*, 19, 45-61.